

Reforme PTS : Présentation d'un nouveau projet

Comme vous le savez, suite à l'intersyndicale avec SO sur le sujet, et la position des autres syndicats d'actifs, le Ministre a abandonné le projet d'intégration des corps PTS dans les corps actifs.

Le 29 juillet 2015, la DRCPN a donc présenté aux organisations syndicales un nouveau projet pour les personnels PTS. L'administration propose la création d'une filière active de la police nationale pour ces agents, techniciens et ingénieurs. Elle serait composée de trois grades en parallèle de ceux existants

en police nationale avec un effet miroir (les techniciens passeraient à un niveau de recrutement bac +3).

Il s'agit d'un projet qui, s'il est validé, se fera sur le prochain triennal (2018-2019-2020). Le Ministre et le DGPN ont demandé que toutes les organisations soient étroitement associées aux discussions à venir.

Le SCSI ne s'oppose pas à l'exhaussement d'un autre corps, mais à condition que le coût engendré par ce projet ne se fasse pas au détriment du corps de commandement. Il attend un engagement tout aussi fort du Ministre pour que la grille indiciaire des OPN soit revalorisée et alignée sur celle des attachés recrutés également à BAC + 3. Par ailleurs, le SCSI s'oppose à tout parallélisme dans les appellations de ce nouveau corps .

LE MINISTRE ECRIT AUX O.S. POUR FAIRE LE POINT SUR LES CHANTIERS EN COURS :

- Nouvelle nomenclature des officiers : le travail est en cours ;
- Temps de travail, après la réponse de l'Europe concernant la modification du temps de travail, le texte sera soumis au comité technique ministériel ;
- ASA, le conseil d'Etat doit entériner une nouvelle cartographie. Si la méthode est validée, elle sera prochainement présentée en CT ministériel ;
- Carte de transport à Paris, évolution du dispositif avec restriction aux seuls fonctionnaires actifs ayant un besoin opérationnel ;
- Suicide, un séminaire viendra compléter les mesures de 2015.

Le SCSI est déterminé pour que son programme (cf. profession de foi des élections 2014) s'applique maintenant au plus vite :

- Pouvoir d'achat : obtenir le nouvel indice sommital 1015 et l'accès au hors échelle lettre à l'identique des personnels de catégorie A de la fonction publique (cf. grille des attachés) ;
- Temps de travail : obliger l'administration au respect de la législation et à modifier les textes régissant le temps de travail des officiers.

La rentrée sera donc chargée : temps de travail, réponse des confédérations aux propositions de Marylise LEBRANCHU, réforme de la Sécurité publique, ASA, travail sur la nouvelle nomenclature, pass Navigo...

Pour tous ces dossiers le SCSI répond présent pour réduire les injustices et construire l'avenir !

PROCHAINES CAP

Mutations : 24 et 25 Novembre

Emplois fonctionnels et avancements : 15 et 16 décembre

Le SCSI souhaite de bonnes vacances à tous les cadres de la Police Nationale et bon courage à tous ceux qui ont repris !

